

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Lettre du cardinal secrétaire d'Etat, annonçant la lettre du Saint-Père au sujet du XX^e Congrès Eucharistique International. — IV Lettre autographe de Sa Sainteté Pie X à Mgr l'archevêque de Montréal, à l'occasion du XX^e Congrès Eucharistique International. — V Correspondance romaine. — VI La fête de la Présentation à Nicolet.

AU PRONE

Le dimanche, 4 décembre

On annonce :

La fête de l'Immaculée-Conception ;

Dans le diocèse de Montréal, la collecte pour les séminaristes.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 4 décembre

Messe du II dim. de l'Avent, *semi-double* (privilegié contre les offices de 2^e cl.) ; 2^e or. de sainte Barbe, 3 : *Dus qui* ; préf. de la Trinité. — Vêpres de S. Pierre Chrysologue E. D., *double* ; hymne *Iste... supremos* ; mém. du dim. et de saint Sabbas.

Le jeudi, 8 décembre

Fête de l'IMMACUMÉE-CONCEPTION DE MARIE, *double de 1^e cl. avec Oct.* ; mém. de la férie de l'Avent ; préf. de la Ste Vierge. — Aux II vêpres, mém. de la férie de l'Avent.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 11 décembre

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 9 décembre, sainte Valérie (Possonby).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 11 décembre, saint Damase.

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 10 décembre, sainte Eulalie.

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 7 décembre, saint Ambroise. J. S.

Prières des Quarante-Heures

MERCREDI, 7 DÉCEMBRE — Eglise du Gésu, rue Bleury.

VENDREDI, 9 " — Lachine.

DIMANCHE, 11 " — Sainte-Hélène.

MARDI, 13 " — Sourds-Muets.

LETTRE DU CARDINAL SECRÉTAIRE D'ÉTAT
ANNONÇANT LA LETTRE DU SAINT-PÈRE

Au sujet du **XXI^e Congrès Eucharistique
International**

Secrétairerie d'État,
de Sa Sainteté.

Du Vatican, le 4 novembre 1910.

A Sa Grandeur

Mgr PAUL BRUCHÉSI,

Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

Je suis très heureux de transmettre à Votre Grandeur la lettre autographe ci-jointe de vives félicitations que Sa Sainteté a daigné vous adresser, après la célébration des splendides et inoubliables fêtes du Congrès Eucharistique qui a eu lieu à Montréal, en septembre dernier.

Le précieux autographe du Saint-Père ne sera pas, certes, le moindre couronnement de ces importantes assemblées eucharistiques, ni la moindre consolation pour votre cœur.

Je profite bien volontiers de cette occasion pour vous renouveler, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

R. Card. MERRY DEL VAL.

M
A L'
Vene
I
Vene
tua tr
lætam
volunt
pietatis
istic in
morun
religion
sint ur
crebrita

LETTRE AUTOGRAPHE

DE

SA SAINTETÉ PIE X

À

M^r L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉALA L'OCCASION DU XX^e CONGRÈS EUCHARISTIQUE
INTERNATIONAL

(TEXTE LATIN)

Venerabili Fratri

PAULO, archiepiscopo Marianopolitano,
Marianopolim.

PIUS PP. X

Venerabilis Frater,

Salutem et apostolicam benedictionem.



ANADENSIUM catholicorum Conventum ad
cultum sacrosanctæ Eucharistiæ provehen-
dum haud ita pridem Marianopoli habitum
tua tuorumque providentia ita perfectum fuisse
lætatur ut tibi, Venerabilis Frater, atque illis
voluntate omni gratulemur. Mirandum sane fidei
pietatisque popularis spectaculum per eos dies licuit
istic intueri : idemque eo christiano sensu, ea ani-
morum concordia ac propensione editum, ut magnum
religioni publicæ theatrum mœnia præbuisse visa
sint urbis maxima popularium atque advenarum
crebritate negotiorumque mole æstuantis. Memoria

vix excident unquam quæ tunc temporis publica ad Nos fama pertulit : peregrinorum, dicimus, frequentiam ; supplicantium multitudinem instructo agmine prodeuntem ; sacras ædes locaque urbis celebriora divinis laudibus personantia ; Purpuratos Patres, Sacrorum Antistites bene multos, innumeros Sacerdotes, viros denique ac mulieres ad plura centena millia, ex omni fere terra accitos, insigni pompa ac solemnî ritu, Dominicum Corpus per vias perque fora, venerabunda multitudine refertissima, transvehunt celebrantes. Lætabilia ista quidem ac plena solatii ! Sed lætabiliora etiam quum hæ præclaræ externi cultus significationes fiant *in ostensione spiritus ac virtutis*, ita sane ut a solidis interioris cristianæ vitæ incrementis et ab æternæ salutis fructibus minime sejungantur. Hanc quippe laudem a catholicis congressionibus deesse minime fas est ; addimus, primam esse oportere ac potissimam, ut oris confessio fiat ad salutem. At vero ne huiusmodi quidem ornamentum in Marianopolitano Conventu defuisse accepimus. Innumeri quippe fuerunt qui Angelorum Pane refecti ac Christo coagmentati, eucharistica frui vita, eo tempore, valuerunt, *divinæ participes consortesque naturæ*. Et id etiam tuæ tribuendum navitati quod non instanti solum tempori inservieris, sed ea etiam curâ complexus fueris quæ alendæ fidelium pietati forent in posterum profutura. Huc enim, sapienti consilio, pertinuerunt quæ delecti quique tum e clericis tum e laicis viri, consilia habuere frequentia, Episcoporum ductu atque auspicio : media scilicet

exc
tala
quan
Opti
cath
cura
men
quæ
verb
Nost
Vinc
libuit
accep
fore u
haud
rum N
gnitat
Tibi d
popul
Conve
rum l
Bened
Datu
vembri

excogitare ac stabili ratione providere quibus excitata in Eucharisticum Sacramentum studia neudquam fugacia labantur, sed mensura consistant. Optima hæc sane, atque apprime digna quæ in catholicis cœtibus ab Episcopis præcipua quadam cura excolantur. Hæc omnia quæ iam pridem commentaria ad Nos ex longinqua detulerant America, quæque litteris primum, et postea, coram referens, verbo tenus exornavit qui nomine et auctoritate Nostra conventui præfuit, Venerabilis Frater Noster Vincentius Vannutelli, Prænestinatorum Episcopus, libuit nuper ex litteris quas ad Nos dedisti iterum accepisse, iterumque lætasse. Spem bonam fovemus fore ut ex celebratis solemnibus Canadensis Ecclesia haud exiguum capiat incrementum. Hoc sane votorum Nostrorum est maximum; illudque divinæ benignitati tuæque navitati vehementer commendamus. Tibi demum, Venerabilis Frater, tuæ diœcesis clero populoque, nec non iis omnibus qui Marianopolitano Conventui interfuerunt, auspiciem divinorum munerum Nostræque testem benevolentiae, Apostolicam Benedictionem peramanter impertimus.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum die III Novembris anno MCMX, Pontificatus Nostri octavo.

Pius P.P. X.

(TRADUCTION)

A Notre Vénérable Frère

PAUL, archevêque de Montréal,

à Montréal.

PIE X, PAPE.

Vénérable Frère,

Salut et bénédiction apostolique.

LE Congrès que les catholiques du Canada viennent de tenir à Montréal, afin d'accroître le culte de la très sainte Eucharistie, a si parfaitement réussi, grâce à vos soins et à ceux de vos fidèles, que dans Notre joie Nous vous en adressons à vous, Vénérable Frère, ainsi qu'à eux, Nos plus cordiales félicitations.

Quel admirable spectacle de foi et de piété populaire vous avez donné au monde durant ces jours ! Et il s'est produit avec tant de sens chrétien, tant de concorde et tant d'élan que votre cité, à laquelle sa nombreuse population, l'immense affluence des étrangers et l'abondante multiplicité des affaires donnaient une si grande animation, n'en a pas moins servi de grandiose théâtre à

l'exercice du culte public. Pourra-t-on jamais oublier ces choses dont la renommée Nous apportait chaque jour le récit ? Nous voulons dire : ce grand concours de pèlerins, ces multitudes de fidèles priant et défilant dans un ordre parfait, ces églises et les plus vastes salles de réunion de votre ville qui retentissaient des louanges de Dieu, ces cardinaux, ces nombreux évêques, cette interminable suite de prêtres, ces centaines de mille hommes et de femmes venus de presque tous les points de la terre qui, avec toute la pompe des cérémonies religieuses, firent, au milieu d'un concert de louanges, un cortège triomphal au Corps du Seigneur, à travers les rues et les places publiques toutes pleines d'une foule saisie de respect.

Certes, de tels faits sont propres à réjouir et à remplir de consolation ; mais quel plus digne sujet de joie encore, quand ces remarquables démonstrations du culte extérieur sont inspirées par un puissant esprit de foi, de telle sorte qu'un solide accroissement de vie chrétienne et des fruits de salut éternel en soient la conséquence inséparable ! Assurément tous les congrès catholiques doivent mériter cette louange. Nous ajouterons que leur premier et principal effet doit être que la *confession de la bouche* tourne en fruits de salut.

Or, ainsi que Nous l'avons appris, tel est bien

l'heureux caractère qui a marqué le Congrès de Montréal. Incalculable, en effet, fut le nombre de ceux qui, sustentés du Pain des Anges et unis étroitement au Christ, ont pu jouir, pendant ce temps, de la vie eucharistique et se rendre ainsi *participants de la nature divine*.

Et il faut reconnaître encore que vos soins ne sont pas bornés au présent, mais que votre zèle s'est également occupé de tout ce qui serait propre à alimenter la piété des fidèles dans l'avenir. C'est pour atteindre cette fin que, par un sage conseil, une élite d'ecclésiastiques et de laïques ont tenu, sous la présidence et la haute direction des évêques, de fréquentes réunions, au cours desquelles ils se sont ingénies à trouver les moyens et à découvrir les méthodes les plus propres à exciter envers le sacrement de l'Eucharistie une ferveur non point passagère mais durable. Préoccupations excellentes, assurément, et tout à fait dignes de la particulière sollicitude des évêques, dans les assemblées de catholiques.

Toutes ces choses que Nous connaissons déjà par les rapports qui Nous en étaient venus de la lointaine Amérique, que Nous ont confirmées hautement les lettres d'abord, puis la relation orale de celui qui présida le Congrès en

Notre Nom et par Notre Autorité, Notre Vénérable Frère, Vincent Vannutelli, évêque de Préneste, Nous avons été heureux de les apprendre tout récemment encore par vos propres lettres et d'y trouver un nouveau sujet de joie.

Nous nourrissons le bon espoir que ces fêtes solennelles contribueront grandement au progrès de l'Eglise du Canada. C'est là le plus ardent de nos souhaits. Nous en recommandons instamment l'accomplissement à la bonté divine et aux industries de votre zèle.

A Vous enfin, Vénérable Frère, au clergé et au peuple de votre diocèse, de même qu'à tous ceux qui assistèrent au Congrès de Montréal, comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons très affectueusement la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 3 novembre 1910, la huitième année de Notre Pontificat.

PIE X, PAPE.



CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 24 octobre 1910.

LA question du consistoire futur revient sur l'eau et naturellement chacun donne ses idées personnelles pour des quasi-certitudes. Malgré tout, cependant, on s'accorde assez à dire que le consistoire qui devait se tenir en novembre sera renvoyé *sine die*. Les deux raisons qu'on en donne ont certainement de la valeur. D'abord, rien n'a changé dans la physionomie ordinaire des bureaux ; et comme un consistoire demande au minimum un mois de travail, on est porté à croire qu'il n'y en aura pas. On pourrait répondre à cet argument que les congrégations étant encore en vacances, les affaires ne sont pas encore reprises, et que par conséquent le pape attend la réouverture des divers dicastères de la cour pontificale pour donner les ordres nécessaires. Une seconde raison est plus sérieuse. Mgr Mendes Bello, patriarche de Lisbonne, devrait être fait cardinal dans ce consistoire, et on ne sait pas au Vatican si le Portugal ne rappellera pas son chargé d'affaires. Ce pays veut se lancer dans l'anticléricalisme à grande envergure. La suppression de l'ambassade auprès du Saint-Siège, la séparation de l'Église de l'État sont dans ses promesses ; et il les crie à tout vent, car faire la guerre à l'Église dispense de tout autre programme et tient lieu de toutes les réformes. De plus, Mgr Tonti a dû, par ordre du pape, revenir à Rome. Ce n'est point un rappel définitif, puisque Mgr Aloisi-Masella reste gardien des archives de la nonciature ; mais c'est bien une démarche qui montre le peu d'espoir que nourrit le Vatican de voir des relations amicales se reprendre avec la république portugaise.

— D'autre part, le pape avait absolument besoin de causer avec son nonce. Les dépêches que transmettait Mgr Tonti

n'arri
si elle
muler
jeune
N'a-t-
de télé
d'avoir
veulen

— D
rare, il
était p
par le c
velle o
affaires
les mer
continu
de nouv

— Or
pourvu
Depuis
crois, le
vers la
apostoliq
dernier p
ne sais s
mer. Le
pontifical
sur les é
laïc, fra C
à distribu
Souverain
soit le liv
geoir dans

— Et à

n'arrivaient pas à Rome ; et celles que lui adressait le Vatican, si elles franchissaient la frontière portugaise, allaient s'accumuler dans les cartons du ministère de l'Intérieur. Cette jeune république, au lieu de bon sens, a toutes les audaces. N'a-t-elle pas émis la prétention d'empêcher les ambassadeurs de télégraphier en langage chiffré à leur gouvernement, avant d'avoir remis au ministre de l'Intérieur le chiffre dont ils veulent se servir ?

— D'ailleurs, depuis le commencement de l'année, chose rare, il n'est mort qu'un seul cardinal, le cardinal Satolli, qui était préfet des Études et a été remplacé dans cette charge par le cardinal Cavicchioni. Les cardinaux, grâce à la nouvelle organisation de la Curie, ont pu suffire à toutes les affaires. Et si de nouveaux deuils ne se produisent pas parmi les membres du Sacré-Collège, il faut croire qu'ils pourront continuer leur tâche laborieuse et délicate sans avoir besoin de nouveaux aides.

— On commente beaucoup la lenteur avec laquelle il est pourvu aux vacances qui ont eu lieu dans la Curie romaine. Depuis la démission de Mgr Jansens, qui eut lieu en avril, je crois, le poste de secrétaire des Religieux est vacant. De même, vers la même époque mourait Mgr Pifferi, sacriste des palais apostoliques, et il n'a pas non plus de successeur. Comme ce dernier poste est presque uniquement décoratif, on prête, je ne sais sur quel fondement, à Pie X l'intention de le supprimer. Le sacriste ne s'occupe en effet nullement de la sacristie pontificale ; tout le travail et toute la responsabilité tombent sur les épaules du sous-sacriste, le P. Pifferi, et de son frère laïc, fra Giacomo. Le rôle du sacriste se bornait uniquement à distribuer des reliques de sa chapelle, à accompagner le Souverain-Pontife dans les cortèges officiels et à lui porter soit le livre, soit le cierge recourbé qui sert au pape de bougeoir dans les offices pontificaux et les consistoires.

— Et à ce propos il y a une différence entre les évêques et

le Souverain-Pontife. Les évêques, et prélats en ayant le droit, ont le bougeoir, c'est-à-dire un cierge retenu dans ce que nous appelons un bougeoir, mais dont la queue est plus longue pour que le clerc puisse la tenir commodément pendant l'office. De plus le bougeoir reste allumé pendant toute la cérémonie. Sans aller bien loin, il est clair que les premières messes ayant été célébrées dans les catacombes, ou dans des maisons particulières, le plus souvent de nuit, il fallait des lampes ou des torches pour éclairer l'évêque alors seul célébrant, les prêtres n'étant que cocélébrants. Le bougeoir actuel en est un reste. Il a d'ailleurs une signification morale. Pour les uns il représente la lumière du Saint-Esprit qui assiste l'évêque. Mais l'ensemble des auteurs liturgistes lui trouve un symbolisme moins relevé. On donne le bougeoir à l'évêque pour lui rappeler qu'il ne doit pas se fier à son propre jugement, mais appeler à son aide les lumières d'autrui.

— Le Souverain-Pontife n'a point de bougeoir, mais un simple cierge que l'évêque assistant au trône, ordinairement le sacriste, tient à la main. Pour plus de commodité ce cierge est deux fois recourbé et le prélat le saisit par son extrémité inférieure. De plus, il n'est allumé que lorsque le Souverain-Pontife lit une oraison ou une autre prière liturgique. Celle-ci achevée, le prélat éteint le cierge pour le rallumer plus tard quand il en aura besoin. A cet effet il y a sur un banc, à droite du trône pontifical, une lanterne dans laquelle est un lumignon quelconque. Ce serait, d'après Cancellieri, un reste de l'ancien usage monastique qui voulait qu'à l'église une lanterne fût dissimulée dans un angle, où l'on venait prendre le feu pour allumer les cierges et les charbons de l'encensoir.

— Le pape ayant un cierge et pas de bougeoir, il fallait trouver une signification symbolique à cette différence de rite. Selon Durand de Mende et Macri, dans son *Hierolexicon*, la lumière des évêques doit s'appuyer sur quelque chose, car elle n'est pas indépendante ; mais le Souverain-Pontife n'a besoin

d'aucun
cierge

— C
ses fon
perte p
de droi
Rome,
trait de
dans le
l'ordre
effet, d
Mgr Pi
sant air
pontific
photogr
voyages
décorati
et l'anne
donc de
rochet à
trône, il
le Souve
tican un

— Dan
de Ferrer
devenir d
corser l'a
deux péta
pouvoir ac
bombes. M
n'a pas eu
de plus, à
complètem
le 26 octob

d'aucun appui humain, et pour ce motif on lui présente un cierge sans le bougeoir.

— On dit donc que le sacriste ne serait pas remplacé et que ses fonctions seraient dévolues au sous-sacriste. Ce serait une perte pour l'ordre des Augustins à qui cette charge revenait de droit de par un décret d'Alexandre VI, en 1497. La revue *Rome*, qui a publié une notice sur le sacriste, a donné le portrait de Mgr Pifferi où on voit ce prélat avec un rochet. Or dans le courant de l'article, il était dit que les prélats de l'ordre de Saint-Augustin ne portent jamais de rochet. Et en effet, dans une chapelle papale on distinguait tout de suite Mgr Pifferi revêtu de la cappa et complètement en noir, faisant ainsi tache sur la gamme diversement colorée de la cour pontificale. Y avait-il une erreur dans l'article ou dans la photographie ? Nullement. Mgr Pifferi, qui avait fait des voyages en France, trouvait que son costume était bien peu décoratif et que, sauf la calotte et la barette violette, la croix et l'anneau, rien ne le distinguait des simples prêtres. Il avait donc demandé et obtenu un bref l'autorisant à revêtir le rochet à manches brodées. Mais comme il était assistant au trône, il lui fut fait défense de se servir de ce privilège devant le Souverain-Pontife et toutes les fois qu'il remplirait au Vatican une fonction de sa charge.

— Dans la manifestation qui a eu lieu à Rome en l'honneur de Ferrer, les anarchistes ont manifesté, il paraît que cela va devenir de tradition, contre le Séminaire français. Pour mieux corser l'affaire, ils firent, au moment de leur passage, jeter deux pétards dans la rue devant la porte du Séminaire, pour pouvoir accuser les Pères et les élèves de leur avoir jeté des bombes. Mais leur malice était cousue de fil blanc ; la police n'a pas eu de peine à distinguer un pétard d'une bombe. Et de plus, à ce moment de l'année, le Séminaire français était complètement désert, la rentrée des élèves ne s'effectuant que le 26 octobre. Le Père le Floch, supérieur, avait sagement fait

fermer portes et fenêtres ; et sur ses ordres, aucune des quelques personnes, Pères ou domestiques, qui se trouvaient dans la maison, ne s'étaient même montrées à la fenêtre close. Cette hostilité des anarchistes romains contre le Séminaire français est une preuve du bien qu'il fait et des services qu'il rend à l'Église de France en particulier. Si la persécution est un titre de gloire pour un chrétien, le Séminaire français pourra à bon droit le revendiquer. Espérons cependant de la miséricorde de Dieu que la rage des méchants sera sans influence contre lui, et qu'ils en seront pour l'inanité de leur haine.

DON ALESSANDRO.

LA FETE DE LA PRESENTATION A NICOLET

LA glorieuse fête de la Présentation de Marie, dans les séminaires sulpiciens, est toujours solennisée avec éclat. On en sait la raison. Le jeune lévite qui se destine au sacerdoce a besoin de se rappeler l'exemple de la Vierge s'offrant à Dieu au jour où elle montait, toute petite, les marches du temple. Et c'est une cérémonie fière et belle, que celle qu'accomplissent ces processions de prêtres, jeunes et vieux, allant, aux accords du *Quam pulchrè graditur*, faire aux pieds de l'évêque le geste traditionnel : " O Dieu, vous êtes à jamais la part de mon héritage—*Dominus pars hereditatis !* " " O Jésus, vous êtes mon unique force — *Fortitudo mea Dominus !* "

Ailleurs qu'à Saint-Sulpice, sans doute, l'oblation que le prêtre et le séminariste doivent renouveler d'eux-mêmes et de leurs personnes à Dieu, se symbolise et s'exprime dans des cérémonies touchantes. Mais en particulier, partout où l'influence sulpicienne s'est un jour affirmée, la tradition se conserve. Et c'est ainsi à Nicolet, au cher vieux séminaire,

que tan
sulpicien
Raphaël
matin, il
ricales ; l
en l'hon
un pavoi
écoliers t
cependan
mains de
plein gos

Les an
se défend
les amis q
dont Fréc
larme, adr
teur.

On s'en
peuple des
les salles o
usées par l
pitants d'e
vu tant d'a
à la gorge,
comme dan
" Mais Nic
à deux mill
que la tradi
coeur est to

Nous voic
tion, du moi
forme couro
de la statue
riche faiscea

que tant de générations canadiennes bénissent, depuis qu'un sulpicien y passa, il y a tout près d'un siècle : les fêtes de saint Raphaël et de la Présentation sont en grand honneur. Le matin, il y a messe pontificale et rénovation des promesses cléricales ; le soir, c'est la procession, après les vêpres solennelles, en l'honneur de Marie, de sa statue portée en triomphe, sous un pavoisement de petits drapeaux fort vénérables, par des écoliers tout fiers qui précèdent immédiatement Monseigneur, cependant que des centaines de cierges scintillent dans les mains de tous et que les litanies se chantent à plein coeur et à plein gosier : *Sancta Maria—Ora pro nobis !*

Les anciens qui reviennent, ce jour-là, à l'*Alma Mater*, ne se défendent pas contre l'émotion qui envahit leur âme. Et les amis que la Providence amène sous le toit du vieux collège, dont Fréchette ne parlait jamais sans verser au moins une larme, admirent tout ce que cette tradition a de charme évocateur.

On s'en va par les vieux corridors, presque séculaires, le peuple des écoliers chantant avec entrain ; on passe vis-à-vis les salles ou les classes ; on descend des escaliers aux marches usées par les grands'pères et les pères de ces jeunes tout palpitants d'avenir ; on tourne dans les encognures qui en ont vu tant d'autres avant nous, et le passé nous assaille, il monte à la gorge, il étreint le coeur. Sans mentir, c'est quelque chose comme dans les vieux souterrains de Rome. Vous me direz : " Mais Nicolet n'a que cent ans et les Catacombes remontent à deux mille ans ? " Je le sais bien. Mais je vous dis, moi, que la tradition parle au coeur ici, et la tradition qui parle au coeur est toujours éloquente.

Nous voici, après bien des détours, dans la salle de récréation, du moins je le crois. Les écoliers se sont rangés, le clergé forme couronne à Mgr l'évêque qui s'est agenouillé aux pieds de la statue de Marie, des fleurs enguirlandent la Madone, un riche faisceau de globules électriques l'anime et la fait briller.

Les petits étendards et les petits drapeaux — que M. le directeur conserve comme des reliques pour ne les sortir que dans ces circonstances de choix — sont au repos, la fanfare a sonné aux échos l'une de ses meilleures marches, le grand ehoeur est au complet, un soprano, à la voix ravissante, chante *ego mater dilectionis* — *je suis la mère du bel amour*, et les voix de ces trois cents heureux jeunes gens répondent avec ardeur : *vous êtes notre Mère!*... Puis, c'est le *Memorare*, qui se chante sur la même thèse à Nicolet, depuis pas loin d'un siècle, que tous les Nicolétains connaissent, que les anciens ont tous chanté, que Mgr Douville, par exemple, le très vénéré supérieur, chante, cette année, pour la 61ème fois à pareil jour...

Non, non, ce n'est pas de la sensiblerie ! Cette scène, c'est touchant profondément. Dans ces jeunes âmes qui la vivent, il en restera toujours quelque chose. La gloire du vieux séminaire, le secret de sa force, comme du reste la gloire de toutes nos maisons d'enseignement classique, comme le secret de leur force à toutes, c'est là qu'elle est, en grande partie, dans ces traditions pieuses, dans ces coutumes de dévotion parfaitement intelligentes—comme celle à Marie au jour de sa Présentation — qui mènent à Jésus et par conséquent à Dieu : *Fortitudo mea Dominus !*

Et il se comprend pourquoi, quand on a été élevé à pareille école, quand on reste fidèle à l'entreprise de ces meilleures traditions de l'*Alma Mater*, si, soudain, la grâce de Dieu appelle à sortir des rangs du peuple pour monter sur un trône épiscopal, on mette dans son blason d'évêque les paroles de foi confiante que Mgr Brunault a mises dans ses armes : *Fortitudo mea Dominus* — *Ma force, Seigneur, c'est vous.*

De Nicolet, le 21 novembre.

E.-J. A.